

Grammaire

Mots grammaticaux et Natures

La nature détermine l'appartenance à une classe grammaticale. Traditionnellement, on répartit les mots en 9 catégories (ou parties du discours) Cependant, ces catégories varient dans le temps et selon les approches des grammairiens.

Termes usités : parties du discours, catégories grammaticales, classes grammaticales, classes syntaxiques.

Les déterminants du nom (précède le nom)

* les articles :

- Articles **définis** : Le, la, les, l'
- Articles **indéfinis** : Un, une, des, d'
- Articles **partitifs** : Du, de la, des, de l'

* les déterminants démonstratifs (adjectifs démonstratifs) :

- Formes **simples** : ce, cet, cette, ces
- Formes **renforcées** : ce ... -ci / -là, cet ... -ci / -là, cette ... -ci / -là, ces ... -ci / -là

* les déterminants possessifs (adjectifs possessifs) :

- Mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur, mes, tes, ses, nos, vos, leurs.

* les déterminants indéfinis (adjectifs indéfinis) :

- Expriment une quantité nulle : Aucun, nul, pas un
- Expriment une unicité : Certain, chaque, tel, tout, quelque ...
- Expriment une pluralité : Certains, divers, différents, maint ...
- Expriment la totalité : Quel ... que, quelle ... que, tout...

* les déterminants interrogatifs et exclamatifs :

- Quel, quelle, quels, quelles.

* les déterminants relatifs :

Ils déterminent un nom déjà cité que l'on reprend dans la proposition.

- Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles..
- Auquel, duquel, auxquels, auxquelles, desquels, desquelles.

* les déterminants cardinaux (ou numéraux selon les grammaires) :

Ils apportent une information de quantité précise ou approximative.

- Un, deux, trois...

Ils sont invariables, sauf

- un qui varie en genre

- vingt et cent quand ils sont multipliés et non complétés par un autre nombre.

Attention : millier, million et milliard ne sont pas des déterminants cardinaux ; ce sont des noms communs.

Les pronoms :

Ils remplacent un mot (ou un groupe de mots) appelé antécédent.

L'antécédent peut être : un nom (ou un groupe nominal), un autre pronom, un adjectif, un adverbe, un verbe ou une proposition.

* les pronoms personnels :

- Je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles.
- Me, te, le, la, l', nous, vous, les.
- Me, te, lui, nous, vous, leur
- **Réfléchi** : Me, te, se, soi, nous, vous.
- **Réciproque** : Se.
- **Formes accentuées** : Moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles.

* les pronoms démonstratifs :

- Formes simples : Celui, celle, ce, ceux, celles.
- Formes renforcées : Celui-ci, celui-là, celle-ci, celle-là, ceci, cela, ça, ceux-ci, ceux-là, celles-ci, celles-là.

* les pronoms possessifs :

Ils représentent un être ou une chose qui est en relation avec un possesseur.

La forme du pronom dépend du nombre de possesseurs (un seul ou plusieurs), de la personne du possesseur (1^{ère}, 2^{ème}...) ainsi que du genre et du nombre de l'objet (ou l'être) possédé.

- Un seul possesseur : Le mien, le tien, le sien, la mienne, les miens, les siennes, au mien, du sien...
- Possesseurs multiples : Le nôtre, la vôtre, les leurs, aux nôtre, du vôtres, des leurs...

* les pronoms interrogatifs :

S'il a un antécédent, il est employé à la forme composée, s'il n'en a pas, il est employé à la forme simple.

- Formes simples : qui, à qui, de qui, quoi, à quoi, quel, que...

- Formes composées : qu'est-ce qui, qu'est-ce que, lequel, la quelle, lesquels, duquel...

* les pronoms relatifs :

Ils introduisent une proposition subordonnée relative.

- Formes invariables : Qui, que, qu', quoi, dont, où, quiconque (sans antécédent)...
- Formes variables :

Ils reprennent le genre et le nombre de leur antécédent :

Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, auquel, duquel, desquels...

* les pronoms indéfinis :

Ils véhiculent des indications de quantification, d'identité, d'analogie ou de différence.

- Expriment la quantité : Aucun, nul, personne, rien (quantité nulle), chacun, quelqu'un, qui, quelque chose (unicité), peu, certains, quelques uns, plusieurs, beaucoup, la plupart (pluralité), tout, tous, toutes (totalité).
- Expriment l'indétermination : Quiconque, qui / quoi que ce soit, n'importe qui / quoi, lequel, on.
- Expriment une mise en relation entre deux éléments : Le même, la même, les mêmes (analogie), autre chose, autrui, l'autre, une autre (différence), l'autre, les uns, les autres (alternative)

* les pronoms numéraux et ordinaux :

- Un, deux, trois... (employés seuls ils expriment une partie de l'ensemble, employés avec l'article les, ils expriment la totalité des éléments de l'ensemble).
- Le premier, le second, le troisième... (idée de classement).

* les pronoms adverbiaux :

- En. y.

Les adverbes :

Ce sont des mots ou groupes de mots invariables, ils modifient directement le sens du mot qu'ils accompagnent.

Ils peuvent se rapporter à un **verbe** (Il **marche lentement**), un **adjectif** (Ils ont de **très jolis** blousons), un **adverbe** (La ville **tout entière**), un **mot-phrase** (Oui, si, non), un **autre adverbe** (Ils marchent **très lentement**), **une phrase**.

Ils expriment souvent le temps, le lieu ou la manière.

* les adverbes de circonstance :

Ils jouent le même rôle que les compléments circonstanciels.

- Adverbes de temps : Longtemps, jamais, toujours, souvent, demain, autrefois...
- Adverbes de manière : ils sont soit composés d'un adjectif + ment (doucement, rapidement, patiemment...) soit de forme simple (vite, ensemble, mal, bien...).
- Adverbes de lieu : là-haut, là-bas, ici, dessus, dessous, sous...
- Adverbes interrogatifs : pourquoi, quand, comment, combien...

* les adverbes de quantité :

Ils donnent une information sur la quantité ou l'intensité.

- Expriment la quantité : Plus, moins, autant, mieux...
- Expriment le degré d'intensité : très, assez, peu, beaucoup...

* les adverbes d'opinion :

- Acquiescement, dénégation : Oui, non, si.
- Relativisent l'acquiescement ou la dénégation : certes, peut-être, sûrement, volontiers...

* les adverbes de liaison :

Ils établissent un lien logique entre deux phrases ou deux éléments de phrase.

- Etablissent un lien d'opposition : Pourtant, cependant, néanmoins, toutefois...
- Etablissent un lien de conséquence : Ainsi, alors, puis, ensuite...

* les adverbes de négation :

Ils s'emploient dans les phrases négatives.

Ne, n', pas, plus, jamais, guère, ne ... que, point ...

* les locutions adverbiales :

Ce sont des expressions qui constituent une unité de sens. Elles s'emploient telles quelles et sont rarement modifiables.

- Formées d'une préposition suivie d'un nom ou un autre terme : à part, sans arrêt, en outre, après tout, à l'abandon...
- Formées de deux termes qui se répètent ou s'opposent : Coûte que coûte, tôt ou tard, ...
- Formées d'un adjectif au féminin précédé de à l' ou à la : à l'anglaise, à la légère...
- Empruntées à d'autres langues : A priori, in extremis, vice versa...

Les prépositions :

Elles sont invariables et introduisent certains groupes de mots.

- Prépositions simples : à , de, dans, pour, sur, sans, sous, entre, parmi, malgré...
- Locutions prépositionnelles : Loin de, vis-à-vis de, à côté de, contrairement à ...

Les conjonctions :

* les conjonctions de coordination :

Elles sont un outil de liaison qui sert à relier deux propositions, ou mots ou groupes de mots de même statut syntaxique (même fonction, même nature.) Toutefois, elles expriment un sens différent :

Mais (opposition), ou (choix, équivalence, conséquence), et (ajout, opposition, conséquence, insistance), donc (conclusion), or (transition), ni (exclusion), car (justification).

Remarque : selon certaines grammaires, donc fait partie de la catégorie des adverbes de discours (ils organisent le discours de façon logique).

* les conjonctions de subordination :

Elles mettent en relation des mots, groupes de mots ou propositions qui peuvent avoir des statuts syntaxiques différents. L'un des éléments constitue le noyau, l'autre le complète. Leur rôle est de marquer le lien de dépendance entre les deux éléments. Elles peuvent apporter une nuance de sens.

Que, comme (temps, comparaison, cause), lorsque, (temps), puisque (cause), quand (temps, opposition), quoique (opposition), si (condition, hypothèse, comparaison).

- Locutions conjonctives : Elles constituent une unité de sens et jouent le rôle d'une conjonction de subordination. Ex : Alors que, tandis que, parce que, afin que, de même que...

Les interjections :

* les interjections :

Elles expriment une exclamation, un sentiment ou une sensation. Elles sont invariables et s'utilisent seules en général (elles constituent une proposition à elles seules). Elles sont suivies d'un point d'exclamation ou d'interrogation.

Ex : ah ! aïe ! hein ? bof ! tant mieux ! Bravo !

* les onomatopées :

Elles expriment l'imitation d'un bruit. Elles sont invariables.

Ex : pst, brrr, grrr, ding dong, tic-tac, badaboum, atchoum...

Mots lexicaux et Fonctions

La fonction détermine le rôle d'un élément dans la phrase.

Les noms

* les noms communs :

Ils peuvent être comptables (une voiture), non comptables (la faim) ou des noms collectifs (le peuple)

Ils peuvent être animés (désignent des humains, des animaux, des êtres imaginaires) ou inanimés (désignent une action, un objet, une idée, une qualité...)

Certains sont singuliers (le sable, le courage, le Nord), d'autres sont pluriels (les alentours, les archives...)

* les noms propres :

Ils désignent un lieu, une personne, un animal familier, une divinité. Ils commencent par une majuscule et s'emploient sans déterminant.

a. Les fonctions du nom :

• Les fonctions du nom par rapport au verbe :

Les sujets : sujet, sujet inversé (répond à la question "qu(i)' est-ce qui ?"), **sujet apparent, réel** (ex : *il manque deux chaises : il = sujet apparent, deux chaises = sujet réel*)

Les compléments d'objets :

* **les compléments d'objets directs (COD)** : répond à la question "qui ? quoi ?"

* **les compléments d'objets indirects (COI)** : répond à la question "à qui ? à quoi ?"

* **les compléments d'objets seconds (COS)** : c'est un COD ou COI qui suit un autre COD ou COI

Les compléments essentiels et circonstanciels :

* **les compléments essentiels** : COD, COI et COS. Ne peuvent être déplacés ou supprimés sans changer le sens de la phrase

* **les compléments circonstanciels** : peuvent être déplacés ou supprimés sans changer le sens de la phrase

- **Lieu** : en, par (cet endroit), en provenance de, ...
- **Temps** : avant, après, depuis, ...
- **Cause** : par, pour, de, ...
- **But** : en vue de, pour, dans l'intention de, ...
- **Manière** : avec, de, à, ...
- **Moyen** : avec, de, à, ...
- **Accompagnement** : en compagnie de, en l'absence de, avec, sans, ...

- **Concession** : malgré, en dépit de, ...
- **Condition** : en cas de, ...

Les compléments d'agent : (de la forme verbale passive) est le sujet du verbe de la forme active.

Il est généralement introduit par les prépositions *par* ou *de*.

Exemple : *Le cycliste blesse l'enfant* → *L'enfant est blessé par le cycliste*

- **Les fonctions du nom par rapport à un autre mot que le verbe :**

Les compléments du nom : il est relié au nom par une préposition (*à, de, par, pour, en*) ex : *Il portait des bottes en caoutchouc* (*bottes en quoi ?*)

Les compléments d'un adjectif qualificatif : il est relié à l'adjectif qualificatif par une préposition Ex : *Elle est avide de plaisir*

Les compléments d'un pronom : il est relié au pronom qu'il complète par une préposition Ex : *Celles du sud sont plus sucrées*

Les compléments d'un adverbe : il est relié à l'adverbe qu'il complète par une préposition Ex : *L'air contient beaucoup d'oxygène*

Les attributs :

* **les attributs du sujet** : exprime (par l'intermédiaire du verbe) une qualité, un état, une manière d'être du sujet.

Ex : *Mon mari est comédien*

* **les attributs du COD** : donne une précision sur le COD.

Ex : *Il tient Jacqueline pour une femme honnête*

Les apposés (ou mises en apposition) : elles s'ajoutent à un nom pour indiquer une caractéristique de l'être ou de l'objet dont il s'agit. Elle est séparée du nom par une **virgule**. L'apposition est comparable à l'attribut mais le verbe d'état est absent. Ex : *Mon père, travailleur infatigable, se levait à l'aube*

Les apostrophes : Un nom est mis en apostrophe quand il désigne la personne que l'on interpelle.

Ex : **Corinne**, arrête de fumer !

Les adjectifs :

* **les adjectifs qualificatifs** :

Ils déterminent un être ou une chose (grand, merveilleux, belle, intelligente,...) en exprimant une qualité, un état, une propriété...

* **les adjectifs ordinaux** :

Ils indiquent un rang dans un classement : Premier, deuxièmes, troisième...

* **les adjectifs indéfinis** :

- Autre, même, quelconque.

* **les adjectifs verbaux** :

Ils sont issus du participe passé ou présent du verbe.

b. Les fonctions de l'adjectif qualificatif :

Les épithètes : l'adjectif appartient au groupe nominal.

Ex : un **magnifique** paysage s'offre à nous

Les attributs : l'adjectif est un groupe essentiel.

Ex : ce paysage est **magnifique** (attribut du sujet)

Il s'offre à nous un paysage **magnifique** (attribut du

COD)

Les apposés : l'adjectif n'appartient pas au groupe nominal. Ex : *La lune, **ronde**, nous éclaire*

Les verbes :

Ils constituent souvent le noyau de la phrase autour duquel s'organisent les différents constituants.. Ils varient en mode et en temps et selon le sujet ; c'est la conjugaison.

* **les groupes de verbes** :

- 1^{er} groupe : verbes en -er (sauf exceptions, telles aller). Ex : chanter, jouer, manger...
- 2^{ème} groupe : verbes en -ir avec -iss dans la conjugaison. Ex : finir, blanchir...
- 3^{ème} groupe : tous les autres verbes. Ex : dire, faire, prendre, aller, dormir...

* **les auxiliaires** :

- auxiliaires : être, avoir
- semi-auxiliaires : certains verbes employés devant un infinitif et avec lequel ils forment un tout : venir (exprime le passé proche), aller (exprime le futur proche).

* les verbes modaux :

Ils sont suivis d'un infinitif et expriment la possibilité ou la nécessité
Pouvoir, devoir...

* **les verbes d'état :**

Ils expriment une manière d'être ou un changement d'état :
Être, paraître, sembler, demeurer, rester, devenir...

* **les verbes pronominaux :**

Ils se conjuguent avec un pronom personnel réfléchi.

- Verbes essentiellement pronominaux : ils ne s'emploient qu'à la voix pronominale. Ex : se souvenir...
- Verbes pronominaux à sens passif : se plaindre, se lamenter...
- Verbes pronominaux réfléchis : se laver, se lever...
- Verbes pronominaux réciproques : s'aimer, s'embrasser...

* **les verbes transitifs et intransitifs :**

- transitifs : ils admettent un complément d'objet (direct ou indirect).
Ex : chanter, prendre...
- intransitifs : ils ne sont jamais accompagnés d'un complément d'objet. Ex : venir, courir...

c. Les fonctions des pronoms :

On retrouve les mêmes fonctions que le nom mais pour des pronoms.

Les sujets, les compléments (d'objets, essentiels et circonstanciels, d'agent, du nom, d'un adjectif qualificatif, d'un pronom, d'un adverbe), Les attributs, Les apposés.